

Portrait : Eva Leseigneur, responsable Innovation et réglementaire chez Prévost Laboratory Concept



Avec plus de 15 ans d'expérience en développement et industrialisation de produits cosmétiques dont 10 ans au sein de Prévost Laboratory Concept, Eva est responsable du service R&D et réglementaire chez Prévost Laboratory Concept (PLC).

Fondé en 1992, PLC, proche de Rennes, est spécialisée dans le développement, la fabrication et le conditionnement de produits cosmétiques (huile, crème, lotion, gel, sérums et toutes les formes de sticks) et de compléments alimentaires. Avec un outil industriel permettant la production de petites, moyennes et grandes séries, PLC recherche constamment des galéniques, textures et actifs innovants pour accompagner des marques en forte croissance. Passionnée par l'innovation et la relation client, Eva et son équipe travaillent avec plus de 200 clients actifs en France et à l'international, pour leur proposer des produits sur mesure, répondant à leur cahier des charges et s'adaptant au marché en constante évolution.

Prévost Laboratory Concept est adhérent de Cosmed depuis 2011 pour intégrer un réseau capable de défendre les intérêts réglementaires et politiques de la filière cosmétique. PLC s'appuie également sur la veille réglementaire pointue de Cosmed pour assurer à ses clients la conformité de ses produits.

En 2019, sur invitation de Sandrine Morvan, pilote du Cosmetopôle, Eva rejoint le comité de pilotage du Cosmetopôle Grand-Ouest pour échanger avec plusieurs acteurs de la profession sur les différentes problématiques rencontrées au sein de la filière. C'est aussi l'occasion de participer à l'organisation d'événements Cosmed en région, de développer son réseau et de créer des synergies.

<https://fabrication-cosmetique-faconnage.fr>



2024 : Prévost Laboratory Concept ouvre ses portes à Cosmed

2023-2024 : les rendez-vous de la filière en Grand-Ouest

CLUB ENVIRONNEMENT : BILAN ET ECHANGES

Suite à l'adoption par le Parlement européen d'une loi anti-déforestation, les adhérents du Grand-Ouest se sont réunis à Rennes le 8 décembre au sein du Club Environnement. Mathilde Guyader, responsable du service Environnement de Cosmed, est revenue sur les exigences de la nouvelle réglementation. L'impact de ce dispositif sur la filière est certain.

Premier défi : pour les matières tombant dans le périmètre du règlement (palme, soja, bois,) la traçabilité à la parcelle doit être garantie pour s'assurer qu'aucune pratique de déforestation n'a été mise en œuvre.

Deuxième défi : les PME ont 18 mois pour se mettre en conformité, soit jusqu'au 30 juin 2025 avec les exigences du règlement en matière de traçabilité et de diligence raisonnée.

Si les cahiers des charges des certifications ne sont pas en adéquation avec ces nouvelles exigences réglementaires, d'autres leviers d'action supplémentaires doivent être actionnés : mise en place d'une démarche d'achats responsables, appel à des outils de traçabilité, adhésion aux initiatives collectives mises en place.

Une nouvelle réunion du Club Environnement sera probablement programmée en 2024. A suivre.

23 MAI 2024 : LA COSMETIQUE ESSENTIELLE

La rencontre du Cosmetopôle Grand-Ouest aura lieu cette année à Rennes.

Marc-Henry Lussigny, président de Prévost Laboratory Concept, a accepté d'ouvrir les portes de son usine aux participants. Nous poursuivrons ensuite la journée avec des conférences sur le thème de la *cosmétique essentielle*. Cosmétique utile vs cosmétique plaisir ? Formules minimalistes ? Cosmétique à moindre impact environnemental ?

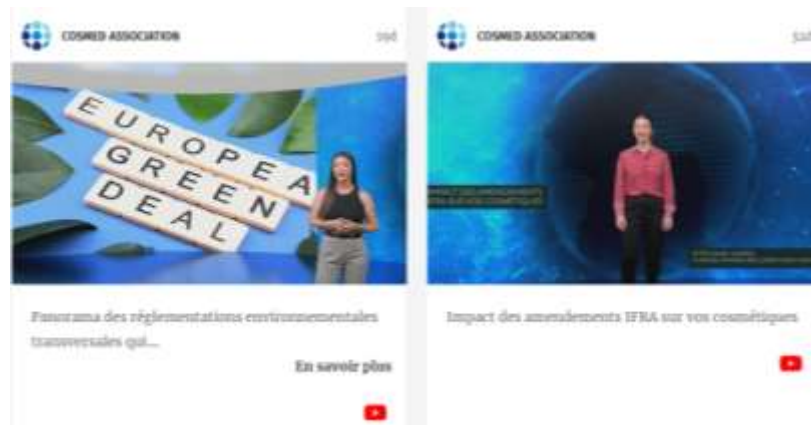
De nombreuses réalités sont couvertes par cette notion de « cosmétique essentielle ». Trois ont été retenues : ce qui est essentiel pour le consommateur, essentiel pour la peau et essentiel pour la planète.

Avec la crise du Covid et la crise financière, les Français ont revu leurs priorités en termes de consommation. Quel impact sur les ventes dans nos filières ? Comment est considérée la cosmétique en temps de crise ? Nous reviendrons également sur les allégations essentielles (l'hydratation), les preuves d'efficacité des produits (tests). La journée sera également l'occasion de découvrir les effets de la cosmétique régénératrice et de la neuro-cosmétique.

Rendez-vous le 23 mai à Rennes ! Inscriptions prochainement sur www.cosmed.fr

Retrouvez nos derniers Cosmed TV...

Tous les 15 jours, informez-vous et retrouvez nos vidéos réglementation cosmétique, export, filière, environnement, innovation partenaire sur [notre site](#) ou sur la chaîne [Youtube](#) de Cosmed



...et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière sur www.cosmed.fr



Les infos partenaires

INNOVATION / U'COSMETICS

20 écoles, 165 étudiants concourants, 46 équipes participantes et autant de dossiers à étudier pour le pré-jury qui se réunira en février. Organisée par l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), avec le soutien d'un Comité d'organisation, la 15^e édition du concours et colloque U'Cosmetics dédiée à la Cosmétique et à l'environnement marin prévoient, outre les pitches des étudiants concourants, plusieurs conférences de haut vol : la bio-inspiration avec Codif, la réglementation sur les microplastiques avec Cosmed, l'évaluation écotoxicologique avec Ephyra, une table-ronde ingrédients... Rendez-vous le jeudi 21 mars 2024 à l'UCO à Guingamp : www.ucosmetics.fr

SALONS / BRETAGNE COMMERCE INTERNATIONAL

Bretagne Commerce International (BCI) emmène les entreprises bretonnes à Bologne du 21 au 23 mars et à In-Cosmetics Europe du 16 au 18 avril 2024. Pour Cosmoprof, sous la bannière Choose France, les entreprises bretonnes adhérentes à BCI bénéficieront d'une communication spéciale de la part de l'organisation. Les entreprises peuvent se faire accompagner gratuitement par BCI pour un diagnostic sur leurs besoins, qu'elles soient ou non novices à l'export. Sur devis, elles peuvent également être aidées pour l'organisation de rendez-vous B2B, une assistance linguistique pour Bologne, ou un accompagnement commercial personnalisé, même en dehors de la mission.

COSMETIQUE BIO / INTERBIO PAYS DE LA LOIRE

La 3^e édition du salon professionnel Probio Ouest, organisé par Interbio Pays-de-la-Loire et Initiative Bio Bretagne, réunit à Angers les opérateurs bio et les acheteurs de la distribution spécialisée, GMS... F. Labbaye, dirigeant de Bio Panel – Bio Développement, reviendra sur les attentes des consommateurs vis-à-vis de la cosmétique bio. Parmi la centaine d'exposants attendus : Actibio, Comptoir des Lys, Cosmebio, Yves Rocher....

Date : 3 avril à Angers

Inscription en tant qu'exposant auprès [d'Interbio Pays de la Loire](http://www.interbio-pays-de-la-loire.fr).



Les échos des entreprises

BIENTOT UN 3^e SITE DE PRODUCTION TECHNATURE

Après avoir rénové ses deux sites de Dirinon et Relecq-Kerhuon pour un montant total de 9 M€ (3 M€ consacrés aux machines et 6 M€ pour les usines), l'entreprise de façonnage Technature, qui emploie 160 salariés, a annoncé la construction d'un 3^e site de production, à proximité des deux sites existants. Le lieu et le calendrier de la construction n'ont pas encore été divulgués.

www.tech-nature.com

GBC RENFORCE SA GOUVERNANCE

Maud Larnicol, directrice scientifique de Global Beauty Consulting (GBC) depuis août 2021, devient cogérante de la société aux côtés de Gaël Boutry, son fondateur. GBC renforcera également son équipe de 12 salariés avec le recrutement d'un business developer en 2024. GBC poursuit son développement avec le soutien du groupe Superga Beauty, qui a investi 20 % du capital de l'entreprise.

www.globalbeautyconsulting.com

ALGOSOLIS S'AGRANDIT A SAINT-NAZAIRE

Centre de recherche mondialement reconnu sur les microalgues, Algosolis, à Saint-Nazaire, a agrandi sa plateforme d'essai de 100 m² pour accueillir davantage de chercheurs et lancer de nouveaux programmes. Algosolis travaille avec une quarantaine de partenaires privés dans différents domaines, dont la cosmétique, en proposant un service de production à façon de biomasse raffinée.

<https://algosolis.com>

NOUVELLE USINE POUR LE MOULISTE MAHEVAS

Spécialisée dans l'injection plastique de l'emballage cosmétique, Mahévas déménagera d'ici l'été 2024 son usine de Ploemel à Brec'h, sur un site plus spacieux, pour 6 M€. D'une surface de 4700 m², le nouveau site doit permettre une accélération de la croissance de l'entreprise. Mahévas a cette particularité de couvrir plusieurs segments de l'emballage cosmétique, « du bouchon de parfum très spécifique ...jusqu'au marché de masse, par exemple bouchons pour dentifrice ou capsules de gel douche ».

www.mahevas.fr

DES FORMULES EN OPEN SOURCE

Créée par Nathalie Bovis et Melinda Briant, la marque Les Bénéfiques située à Evreux est la première à dévoiler au grand public l'intégralité de ses formules au gramme près. L'objectif est d'offrir une totale transparence sur la composition de leurs produits.

<https://lesbenefiques.com>

ENDRO : UN SERUM MEILLEUR PRODUIT BIO 2024

La marque Endro Cosmétiques a été récompensée le 9 novembre dernier par Biotopia, partenaire de Cosmebio, pour son Sérum repulpant anti-âge. Elu Meilleur produit bio 2024, évalué par un panel de 100 consommateurs, le sérum a obtenu la note de 17,56/20, belle preuve qu'un produit fabriqué localement et d'origine 100 % naturelle peut être innovant.

www.endro-cosmetiques.com

Les financements

APPEL A PROJETS BPIFRANCE POUR LES « PROJETS DE FILIERES EN BRETAGNE »

En soutien à la compétitivité des filières bretonnes, BPI France accorde des subventions pouvant aller jusqu'à 200 k€ et couvrant jusqu'à 50 % des dépenses éligibles de projets s'inscrivant dans l'une des grandes transitions (industrielle et numérique, sociale et citoyenne, écologique et environnementale : création d'unités industrielles partagées, mise en commun de compétences techniques intra-ou inter-filières, mise en place d'outils collaboratifs ou de plateformes technologiques mutualisées, etc. Les entreprises candidates doivent être des acteurs économiques et de la recherche bretons. Date de clôture : 31/12/2025

www.biotech-sante-bretagne.fr/appe/appe-a-projets-projets-de-filieres-en-bretagne/

VINPAI INTEGRE LE PROGRAMME BOOSTER BRETAGNE

La 3^e promotion du programme d'accélération Booster Bretagne, qui vise à accompagner durant 18 mois des PME bretonnes en fort développement, a commencé sa formation. Parmi les 19 entreprises sélectionnées, la société Vinpai, installée dans le Morbihan et qui développe des ingrédients pour l'industrie agroalimentaire et la cosmétique.

Le programme est proposé par la Région Bretagne, Bpifrance et les 7 technopoles.

Informations [sur le site de la Région](http://www.region-bretagne.fr).

